*Ami du Clergé* du 5 mars 1953

Deuxième partie : **PRÉDICATION**

## SOMMAIRE

**Conférences de Carême.** — « Matérialisme et Spiritualisme à la lumière de l'Evangile » : VI. Le monde spirituel, 73. — VII. Dans la lumière pascale, 74.
**La Foi chrétienne.** — II. Foi et Eglise : IX. Le rôle de l'Eglise dans la foi, 76.
**Les Sacrements.** — L'Onction des malades : V. Effets de cette onction, 77.
**Pastorale des Sacrements selon le Directoire.** — XXI. La Confirmation : sa mise en valeur, 79.

## CONFERENCES DE CAREME

### Matérialisme et Spiritualisme à la lumière de l'Evangile

### VI

**Dimanche des Rameaux**

LE MONDE SPIRITUEL

Pour que l'homme sache ce qu'il est, prenne conscience de ses possibilités, organise sa vie selon la vérité, il ne suffit pas de lui déclarer qu'il n'est pas seulement matière, de lui enseigner qu'il a une âme, d'agir avec lui comme avec un être qui a la conscience et la liberté de ses actes. Avant N.-S. quelques penseurs l'ont fait sans que leur enseignement ait franchi l'enceinte des écoles ni changé le monde. Le Christ vient sauver ce monde, lui insuffler un autre esprit, introduire un levain qui transformera la masse, même ceux qui ne fréquentent pas les facultés, voire les plus ignorants : il déclare même qu'il a été envoyé afin d'instruire les petites gens : « *Evangelizare pauperibus misit me Dominus.* »

Aussi faut-il qu'il familiarise les hommes avec ce monde spirituel dans lequel il l'introduit, qu'il l'habitue à ces esprits auxquels ils appartiennent par ce qu'il y a en eux de plus élevé, qu'il leur fasse comprendre, autant du moins que cela est nécessaire et possible, ce qu'est l'âme qui est le meilleur d'eux-mêmes.

C'est bien ce qu'accomplit son enseignement sur *Dieu,* sur les *anges* bons et mauvais, sur la *nature de l'esprit.*

#### I. — *Sur Dieu*

Sur Dieu, il leur enseigne des vérités que les hommes auraient dû toujours posséder s'ils avaient suivi les lumières de leur raison et que ses auditeurs juifs pour la plupart ont sur les autres peuples la supériorité de connaître, grâce à la voix des prophètes. Il leur enseigne qu'il est toute perfection : sainteté, science, toute-puissance : « Soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait » ; qu'il est le créateur de toutes choses : « Vous n'avez qu'un maître » ; qu'il est la Providence qui ne nous abandonnera pas : « Votre Père sait ce dont vous avez besoin ». Il leur enseigne tout cela, mais d'abord, avons-nous vu, dès le début de son ministère, dans son entretien avec la Samaritaine près du puits de Jacob, que Dieu est esprit et que par conséquent c'est par l'esprit seulement que nous pouvons le connaître, l'aimer, l'adorer.

Mais sur Dieu, il leur apprend aussi des vérités que les hommes ne pouvaient pas atteindre par les seules lumières de leur raison, et que les juifs eux-mêmes ignoraient et ne croyaient que d'une façon implicite. Il leur apprend que dans sa vie intime Dieu est en trois personnes distinctes : souvent, il leur parle du Père, il se présente comme son Fils, il leur annonce le Saint-Esprit et formellement il donne l'ordre de baptiser au nom des trois personnes : « Baptisez-les au nom du Père, du Fils, du Saint-Esprit ». Dieu est esprit et une des trois personnes divines est le Saint-Esprit : déjà ces enseignements sur Dieu, sur Dieu tel qu'il est en lui-même, familiarisent le peuple avec cet ordre supérieur aux sens auquel il se rattache lui-même par son âme.

Et déjà aussi cela commence de l'instruire sur la nature de son âme. Puisque Dieu qui est esprit sait tout, agit librement, trouve sa béatitude en lui-même, c'est donc que l'homme qui est lui aussi esprit peut, dans une certaine mesure, dans la mesure où il est spirituel par son âme, connaître, vouloir, faire son bonheur.

#### II. — *Sur les Anges*

Pourtant n'y aurait-il pas illusion de sa part à se croire si grand, si haut, si proche de Dieu ?

Pour dissiper ses craintes et le confirmer dans la possibilité d'une pareille noblesse, il ne découvre pas — le Juif le sait — mais il réalise qu'il n'est pas seul à cette hauteur, qu'il existe en dehors de Dieu d'autres êtres tout spirituels, que ces êtres, pourtant créatures comme lui, sont d'une immatérialité supérieure à la sienne.

En effet, dans la prédication et dans la vie de Jésus passent, comme des êtres familiers, ces esprits qu'il appelle les anges et les démons, les bons et les mauvais anges.

Les bons anges : « Prenez garde, leur dit-il, de mépriser aucun de ces petits, car je vous dis que leurs anges dans le ciel voient sans cesse la face de mon Père qui est dans les cieux » (Mat., XVIII, 10).

Les mauvais anges : « Lorsque l'Esprit impur est sorti d'un homme, il va par les lieux arides, cherchant du repos et il n'en trouve pas. Mais il dit : Je retournerai dans ma maison d'où je suis sorti. En revenant, il la trouve vide, nettoyée et ornée. Alors il s'en va prendre sept autres esprits plus méchants que lui, et entrant dans cette maison, ils y

fixent leur demeure et le dernier état de cet homme est pire que le premier » (Mat., xii, 43).

Non seulement ces esprits bons et mauvais apparaissent ainsi à la dérobée dans les prédications de Jésus, mais ils circulent dans sa vie sous forme humaine, certes, mais enfin qui n'est qu'une apparition. — Parmi les bons anges, voici non seulement l'ange Gabriel qui n'apparaît qu'à Zacharie et à Marie, non seulement l'ange du désert et de l'agonie qui ne se montre qu'à Notre-Seigneur, voici également les anges de la résurrection qui apparaissent aux saintes femmes. — Et parmi les mauvais anges, voici tous ces esprits impurs chassés des corps des possédés du démon, comme nous le rapporte parfois l'Evangile.

L'esprit ne peut plus être quelque chose d'étranger ni d'inconnu pour les auditeurs de Notre-Seigneur.

### III. — *Sur la nature de l'esprit*

Mais peuvent-ils comprendre ce que recouvre ce mot ? Ne vont-ils pas s'imaginer l'esprit à la façon des esprits comme les païens d'autrefois ou les sauvages d'aujourd'hui ? S'ils n'y voient qu'un génie de l'air ou qu'un feu-follet leur connaissance de la spiritualité de l'âme en restera au stade du matérialiste.

Non, car N.-S. leur fait comprendre, sous la forme qui est à leur portée, sous la forme d'une comparaison ce qu'est un être spirituel comme Dieu, comme les anges, comme leur âme. C'est dans ce fameux entretien avec Nicodème où il vient d'affirmer la nécessité pour l'homme d'une renaissance dans l'eau et dans l'esprit : « Le vent souffle où il veut, dit le Seigneur, et vous en entendez le bruit, mais vous ne savez pas d'où il vient ni où il va. »

C'est une parabole en raccourci, une de ces paraboles qui étaient dans les méthodes pédagogiques des Rabbi en Israël, une de ces paraboles dont use continuellement N.-S. pour instruire ses auditeurs.

« Pendant la conversation du Seigneur avec Nicodème, peut-être le vent soufflait-il au dehors, fournissant au Maître l'emblème matériel de son enseignement. Il en est de l'esprit de Dieu comme de son symbole qui lui est apparent à ce point que le même nom sert à tous les deux. Les deux sont invisibles, et ne se traduisent que par leurs effets, comme ils n'obéissent qu'à leurs propres lois. Le vent souffle où il veut : l'Esprit de Dieu se répand jusqu'où il lui plaît. Vous entendez sa voix ; vous pouvez constater sa présence et reconnaître sa puissance à l'étendue des résultats ; mais vous ne savez ni d'où il vient : il faudrait pour cela connaître les profondeurs de Dieu ; ni où il va : car il pénètre jusque dans l'intime de l'homme et se répand dans l'univers entier. Le Seigneur dessine donc, en termes symboliques, la liberté, l'universalité, le caractère tout-puissant, incoercible, mystérieux de l'action de l'esprit divin dans le monde, et aussi dans chacun des fils adoptés de Dieu » (Dom Delattre, *in h. l.*).

* *

Ainsi avec l'enseignement et la vie de Notre-Seigneur, la spiritualité de l'âme ne reste plus une de ces notions abstraites à la portée et à l'usage des seuls philosophes. Elle passe d'un domaine réservé dans le domaine public. Désormais, sans pouvoir s'exprimer comme un homme d'étude, le moins instruit d'entre nous et le petit enfant du catéchisme saura ce qu'il veut dire quand il parlera de son âme, il saura qu'il s'agit de quelque chose qui n'a rien à voir avec la matière, qui est d'un autre ordre, qui a d'autres possibilités, d'autres aspirations, une autre destinée.

Par l'Evangile non seulement l'homme apprend sa spiritualité supérieure, mais encore il se familiarise avec ce monde spirituel auquel il appartient par ce qu'il y a de meilleur en lui, il y est déjà plongé, il s'y meut comme dans son milieu normal.

A la lumière de la raison, la spiritualité peut rester une abstraction ; à la lumière de l'Evangile elle est la réalité courante. Quelle différence entre le jeune homme qui ne connaîtrait son âme que par le rayonnement de la philosophie et celui qui la connaît par l'Evangile !

---

## VII

### Dimanche de Pâques

DANS LA LUMIÈRE PASCALE

Fête de Pâques ! Solennité des solennités ! Toute l'année liturgique se déroule autour de ce mystère central.

Aujourd'hui le Père a glorifié son Fils, mais en glorifiant son Fils il a glorifié tous les hommes ses frères. En définitive, si nous exultons d'une joie unique en cette fête, c'est que le mystère qu'elle célèbre nous apporte la certitude de notre foi et de nos espérances. De notre foi, certes, de ce que nous ne connaissons que par la révélation du Fils, mais aussi de tout ce que contient son message que pouvait atteindre notre raison, mais qu'il est venu nous enseigner, afin qu'il fût vrai que les petits eux-mêmes, ceux qui n'ont ni le temps ni les moyens de se livrer aux longues réflexions de la philosophie humaine, ont reçu la bonne nouvelle, « *Pauperes evangelizantur* ».

Parmi ces vérités humaines, il y a, nous l'avons vu au cours de ce carême, toute la doctrine spiritualiste que nie expressément ou pratiquement le matérialisme envahissant de notre époque. L'homme n'est qu'un animal plus perfectionné que les autres; l'homme n'a pas de destinée éternelle ; l'homme doit réaliser son bonheur en ce monde par un progrès technique grandissant qui lui assurera la pleine jouissance des biens de la terre. Voilà les théories régnantes et qui ne laissent pas que d'influencer plus ou moins profondément la mentalité des croyants.

Le message du Christ, au contraire, tout en nous introduisant dans le monde surnaturel, confirme et popularise les données essentielles

de notre raison humaine sur la véritable nature, la véritable destinée, les véritables obligations de l'homme. Il a une âme, une âme maîtresse de ce corps qu'elle anime, une âme immortelle responsable de son éternité. Grâce à cet enseignement de l'Evangile ces vérités humaines primordiales sont devenues la propriété de tous, la pensée du monde.

Et sa pensée infaillible. A lui seul le mystère de la résurrection lui apporte un *témoignage irrécusable* et un *témoignage vivant.* Voilà ce qu'il nous faut dire brièvement, pour conclure, en cette fête de Pâques.

### I. — *Témoignage irrécusable*

N.-S. avait toujours donné sa résurrection comme le témoignage suprême de son message et de son identité. Tout au cours de ses prédications, il n'avait pas manqué d'apporter le témoignage de ses miracles continus. Pourtant, il avait bien déclaré que le signe définitif serait sa résurrection : Cette nation méchante et infidèle demande un signe. Ce signe sera celui dont le prophète Jonas fut la figure anticipée. Le Fils de l'homme demeurera dans le sein de la terre et se ressuscitera le troisième jour (cf. Mat., XII, 39).

Or la prophétie s'est accomplie à la lettre et à l'heure marquée. Le Vendredi Saint le Christ est mort sur la croix et a été enseveli dans la sépulture de Joseph d'Arimathie ; le jour suivant, le deuxième jour, il a passé dans ce tombeau le grand repos du sabbat ; mais dès l'aube du troisième jour il a repris la vie, s'est libéré de ses bandelettes, est apparu aux siens : il est ressuscité comme il l'avait dit.

Témoignage de la vérité de son message. Il avait prophétisé cette résurrection comme la preuve de la vérité de son enseignement. Puisque cette prophétie s'accomplit, c'est donc qu'il ne nous a pas trompés : autrement ce serait détruire la notion même de Dieu, en faisant de lui le complice d'un mensonge.

Témoignage de la vérité de son enseignement, mais témoignage aussi de son identité. Cette prophétie de sa résurrection, il l'avait faite comme signe non seulement de messager de Dieu à la suite des autres prophètes, mais encore de Fils de Dieu. Nouvelle preuve de la sécurité et de l'infaillibilité de son message : il est le reflet de la vérité même, de celui qui ne peut ni se tromper ni nous tromper.

Les philosophes dont on parle, leur science, leur renom en imposent à leurs disciples et à leurs contemporains, mais Jésus qui parlait comme jamais maître n'avait parlé en Israël, Jésus, lui, s'impose à tous, même aux plus humbles par la certitude et l'infaillibilité de sa doctrine. De ceux qu'on appelle les grands penseurs nous savons les tâtonnements, les hésitations, les incertitudes ; pour Jésus, point de ces problèmes : *est, est, non, non.* J'exige des hommes qu'ils m'expliquent, qu'ils me fassent comprendre, qu'ils justifient leurs dires; pour Notre-Seigneur je m'en remets à son autorité de parole de Dieu ; il suffit qu'il parle ; je le crois, car je sais à qui je me suis confié !

Et s'il en est ainsi, c'est parce que ce matin de Pâques, celui qui s'était présenté comme la vérité a tenu la promesse qu'il avait faite avant sa mort, de ressusciter le troisième jour comme témoignage que son enseignement était vérité et vie. Quand même il n'aurait fait que ce miracle il me suffirait. Il a une valeur irrécusable.

### II. — *Témoignage vivant*

Témoignage irrécusable et témoignage vivant, celui qui impressionne le plus la masse.

Quel est donc le philosophe qui prouvait le mouvement en marchant ? La méthode était excellente. Il faut bien se rendre devant les faits. La résurrection de N.-S., prophétie tenue et accomplie est d'abord miracle, miracle dans le domaine des faits avant d'être miracle de l'ordre de la pensée. Et comme miracle, c'est la preuve vivante, en action, visible à nos yeux de cet élément spirituel qui nous pénètre, nous domine, nous engage, encore que notre corps soit ce qui frappe d'abord comme remarquait Pascal. Dans la résurrection l'esprit règne, agit, s'affirme dans la chair du Christ comme dans notre chair.

Il était bien mort le soir du Vendredi Saint ce Nazaréen crucifié dont les soldats de service avaient jugé inutile de briser les jambes pour l'achever. Il était bien mort et pour longtemps, semble-t-il, même dans la pensée de ses disciples puisqu'on l'avait embaumé sommairement et que les saintes femmes venaient le matin du dimanche compléter cet embaumement. Il était bien mort, puisque si l'on avait mis une garde autour de son tombeau, ce n'était par crainte qu'il s'évadât, mais pour empêcher les disciples de l'enlever.

Et voici que ce matin de Pâques et jusqu'à l'Ascension il réapparaît et revit au milieu de ses disciples. C'est bien lui ; ce n'est pas un spectre ; n'allons pas croire au fantôme. Regardez-moi, palpez-moi, rendez-vous compte : les fantômes n'ont ni os ni chair comme vous voyez qu'est mon corps. L'âme a ranimé la chair inerte.

Et elle lui communique de sa vertu. Ce Christ ressuscité est sorti du tombeau sans avoir à rouler la pierre qui fermait le sépulcre ; il entre dans le Cénacle bien que les portes en soient closes ; il se rend présent ici où là, à son gré, suivant qu'il veut apparaître aux apôtres, aux saintes femmes, à la foule.

Ainsi c'est le règne de l'esprit, de la divinité et de l'âme de Jésus.

Mais règne et triomphe de l'esprit pour nous aussi. car enfin, comme dit S. Paul, si le Christ est ressuscité, nous aussi nous ressusciterons. Son triomphe sur la mort se répétera en chacun de ses membres. Il est prémices, chef de file, premier ressuscité d'entre les morts.

Et toutes ces vérités ne sont pas abstractions, raisonnement, conclusions. Ce sont des réalités que des hommes ont vues de leurs

yeux, que des millions et des millions d'hommes ont cru dans la suite des temps, pour lesquelles les martyrs ont donné leur vie. C'est un témoignage vivant auquel personne ne peut échapper.

* *

Dans la lutte gigantesque actuelle entre matérialisme et spiritualisme qui s'incarnent pratiquement dans le marxisme et le christianisme, on dit que certains communistes croient pouvoir réaliser la synthèse entre leurs idéologies et l'Evangile. On se demande par exemple, comment il se fait qu'en Italie tant de catholiques s'enrôlent dans le parti. Chez nous pareillement combien de baptisés — et qui veulent les sacrements pour leurs enfants — qui votent néanmoins pour les représentants du marxisme athée et matérialiste ! Ce ne peut être que par inconscience, inconséquence, illogisme, parce qu'on choisit un aspect d'une doctrine sans l'accepter en bloc, parce qu'on distingue entre les intentions et les théories, entre les personnes et les principes.

Car il y a un abîme entre le marxisme et le christianisme, l'abîme qui sépare le matérialisme du spiritualisme. Il s'agit de savoir si l'homme va se laisser envoûter par une conception purement matérielle et temporelle de sa destinée ou si dans un sursaut d'instinct de conservation il va se ressaisir, reprendre conscience de sa nature et de son avenir, se remettre dans le droit chemin qui lui permettra de l'atteindre.

Croyons bien que pour ce redressement nous avons moins à compter sur la direction de ceux qu'on estime les maîtres de la pensée que sur l'Evangile et sur le catéchisme. Il nous faut imprégner d'Evangile les esprits que nous pouvons atteindre et qui relèvent de notre influence. L'Evangile a plus formé la mentalité des hommes que ne l'ont fait leurs études ou les enseignements des sages et des philosophes.

Et nous pouvons le faire en toute confiance et en sécurité et même dans l'enthousiasme : la résurrection de Jésus dont cette fête de Pâques célèbre l'anniversaire nous apporte le témoignage irrécusable et vivant de tout le message évangélique.

## LA FOI CHRÉTIENNE

### II. — FOI ET EGLISE

### IX

#### LE RÔLE DE L'ÉGLISE DANS LA FOI

Mes frères,

Nous commençons aujourd'hui une seconde série d'instructions sur la foi chrétienne.

Nous avons dit jusqu'à présent la nature de l'acte de foi : la part que Dieu y a par sa grâce, la part de l'intelligence et de la volonté de l'homme ; nous vous avons montré enfin qu'il vous fallait vivre selon votre croyance.

Nous considérerons maintenant la somme des vérités à croire. Où se trouvent-elles ? Qui nous les indiquera ? C'est ici qu'apparaît immédiatement le rôle capital et essentiel de l'Eglise. Qu'il suffise, pour en déterminer toute l'étendue, de montrer qu'elle *enseigne,* qu'elle *définit,* qu'elle *interprète* les vérités de la foi. De cette triple analyse ressortira avec netteté une conclusion pratique.

#### I. — *L'Eglise enseigne la foi*

C'est l'Eglise qui a reçu en dépôt toutes les vérités ; c'est elle qui nous les transmet ; c'est elle enfin qui est la règle de notre foi.

Jésus a voulu faire de son Eglise la dépositaire de tout son enseignement. Vous connaissez, m. f., les textes de l'Evangile qui le montrent. « Qui vous écoute m'écoute, dit-il à ses apôtres ; qui vous méprise me méprise » (Luc, x, 16). Et, à S. Pierre : « Pais mes agneaux, pais mes brebis » (Jo., xxi, 15-16). c.-à-d. : exerce le pouvoir de gouvernement et d'enseignement sur mon troupeau tout entier. Aux onze enfin, à qui il apparaît en Galilée : « Allez, enseignez toutes les nations... Leur apprenant à pratiquer tout ce que je vous ai commandé » (Mat., xxviii, 18).

Les apôtres et leurs successeurs, puisque le Christ est avec eux jusqu'à la consommation des siècles, ont donc à nous transmettre fidèlement, sans rien y ajouter et sans en rien omettre, l'ensemble de la doctrine.

Le plus souvent, l'Eglise enseignante — c'est ainsi que se nomment dans la société chrétienne ceux qui en ont directement reçu la mission, le Pape et les évêques — livre aux fidèles les vérités de la foi dans un enseignement pour ainsi dire quotidien et qui ne revêt pas une forme de solennité exceptionnelle. C'est là le « magistère ordinaire ». C'est ainsi que le Souverain Pontife parle — ses allocutions, ses discours, — écrit — ses lettres et encycliques — et parfois juge, soit par lui-même, soit par ses Congrégations romaines, de la vérité de telle doctrine qui lui est soumise ; — c'est ainsi que les évêques, en des lettres pastorales qui sont lues aux fidèles, expliquent avec autorité tel point de la doctrine qui leur paraît actuellement plus important ; — c'est ainsi que vos prêtres, au nom de l'évêque qu'ils remplacent auprès de vous, sont tenus dans leurs instructions, dans leurs catéchismes, dans leurs exhortations de toutes sortes, de meubler votre esprit des vérités à croire, pour que votre foi soit mieux comprise et mieux vécue.

Mais parfois, l'Eglise s'exprime d'une manière plus solennelle, par son Magistère extraordinaire. C'est ce qui arrive quand le Souverain Pontife enseigne comme devant être accepté par tous les fidèles ce qui concerne la foi ou les mœurs ; quand il parle *ex cathedra,* selon l'expression consacrée comme il le fit, il y a deux ans — vous vous en souvenez — en proclamant le dogme de l'Assomption de la Sainte Vierge. — C'est ce qui arrive

aussi quand un Concile universel, uni au Pape, définit, en face d'une erreur qui s'est levée, la position catholique et impose à la croyance de tous une doctrine précisée avec le plus grand soin et exprimée en des termes particulièrement bien choisis. C'est une véritable joie pour l'esprit et le cœur des fidèles que de lire, par exemple, les magnifiques chapitres du concile de Trente sur l'Eucharistie ou la vérité du sacrifice de la messe.

En tous ces cas, l'Eglise nous guide. nous conduit. nous éclaire ; elle est vraiment, comme on l'a dit, « la règle de la foi ».

Croire tout bonnement ce qu'elle enseigne, nous en rapporter simplement à elle, ce n'est pas suffisant, si l'on entend par là qu'elle nous dispense d'une étude personnelle ou d'une croyance explicite aux vérités ; mais c'est l'assurance, aux heures de doute et de trouble, que nous sommes dans le vrai et qu'avec elle nous ne pouvons pas nous égarer, parce qu'elle a les paroles de la vie éternelle.

II. — *L'Eglise défend la foi*

La révélation qu'elle a reçue de Jésus-Christ et dont elle a la garde, est pour l'Eglise son trésor le plus précieux ; elle n'a pas le droit d'en perdre le moindre iota. « Le ciel et la terre passeront, a dit Jésus, mais mes paroles ne passeront pas » (Mat., XXIV, 36) Elle est donc prête à la défendre et, malgré la douleur qu'elle en ait, elle préfère voir s'éloigner d'elle des nations entières que de sacrifier quelque chose de son enseignement. Sur ce point, elle a le devoir de ne faire aucune concession.

Les hérésies de tous les siècles, elle les a devinées et combattues ; son histoire est pleine de ces luttes, luttes parfois plus pénibles contre ces ennemis qui l'attaquent au dedans que contre les persécuteurs qui la frappent du dehors. Sans remonter à de lointaines périodes, rappelez-vous, m. f., les encycliques récentes des papes contre le matérialisme, le racisme ou le nouveau paganisme qui, sur tant de terrains, ose aujourd'hui lever la tête.

L'Eglise ne faillit jamais au devoir impérieux qui lui incombe de promouvoir, envers et contre tout, la doctrine de Jésus-Christ et de la conserver intacte dans l'âme des fidèles. A-t-on compris, même dans les milieux qui se disent « bien pensants » la position qu'elle a prise contre telle philosophie, tel livre ou tel spectacle ? On l'accuse parfois d'être l'adversaire de la liberté intellectuelle. parce qu'elle montre du doigt, pour le flétrir, tel auteur qu'elle juge pernicieux. C'est cependant le rôle de la Congrégation de l'*Index,* dont il faudra vous dire un jour la compétence et le travail. Disons seulement aujourd'hui que l'Eglise, par le jugement qu'elle porte, n'outrepasse pas les droits qu'elle a reçus du Christ et que, ce faisant, elle ne fait que détourner ses enfants du plus grand danger qui les menace : la perte ou l'affaiblissement de leur foi.

Si grande est, du reste, la vigilance qu'elle exerce, qu'elle ne permet à personne d'imprimer ou de publier un article ou un livre sur un sujet religieux sans la permission de l'évêque, afin qu'en soit sauvegardée l'orthodoxie et que l'auteur, consciemment ou non, n'en vienne pas à blesser la foi. Est-ce assez démontrer le souci que l'Eglise a, au plus haut point, de l'intégrité de sa doctrine !

III. — *L'Eglise interprète la foi*

L'Eglise doit interpréter la foi : sur ce point nous serons beaucoup plus bref, puisque l'une des prochaines instructions sera consacrée au développement du dogme.

Les vérités que vous croyez, m. f., ne sont pas à l'état de leçons inertes ; elles vivent, s'éclairent les unes les autres, à la lumière de la grâce de Dieu et de l'intelligence humaine, qui s'efforce de les comprendre autant qu'il est possible. C'est le travail des théologiens d'étudier la vie de ces vérités et la magnifique synthèse qu'elles constituent. Ce sera le travail de l'Eglise enseignante de dégager les points que les circonstances mettent en un particulier relief et de les proposer, quand il lui semblera bon, à la dévotion ou à la croyance des fidèles.

Pour rester sur un sujet très simple, voyez comme aujourd'hui on met davantage l'accent sur l'Eglise corps mystique du Christ, sur l'Eucharistie, principe d'unité, sur les sacrements, signes et sources de la grâce. Il n'y a là rien de bien nouveau, mais ce sont des points de vue qu'on avait peut-être laissés dans l'ombre et qui réapparaissent de nos jours avec une nouvelle force pour le plus grand bien de notre piété.

* *

Si vous avez bien compris l'éminence du rôle de l'Eglise dans la foi, la conclusion de cette instruction se dégage facilement. « A qui donc irions-nous, Seigneur, disait S. Pierre à Jésus, alors que tous l'abandonnaient, vous avez les paroles de la vie éternelle » (Jo., VI, 68). Pour trouver sûrement Jésus-Christ et ses paroles de vie, il faut nous guider sur le phare de vérité, dont la charge providentielle est de nous conduire jusqu'à Dieu. Avec l'Eglise, nous sommes sûrs de la route ; sans elle, nous nous égarons. Dieu veuille que nous soyons toujours fidèles à ses enseignements et que nous acceptions d'un cœur filial et reconnaissant sa maternelle direction. Je ne saurais faire, en terminant, un vœu plus sincère, plus bienfaisant et plus affectueux. Ainsi soit-il.

## LES SACREMENTS

### L'Onction des malades

### V

EFFETS DE L'ONCTION DES MALADES

Mes frères,

Pour vous laisser une idée bien claire des grâces multiples et diverses que nous offre le

Christ dans l'onction des malades, et, en même temps, vous faire prendre une vive conscience de vos graves responsabilités auprès de vos chers malades, je voudrais récapituler tous les effets de ce sacrement.

### I. — *Réconfort spirituel*

*L'effet principal,* la grâce propre à ce sacrement destiné à tous les chrétiens gravement malades (et non pas aux seuls moribonds), c'est le *réconfort spirituel.*

Or, le chrétien gravement malade, c.-à-d. parvenu à un moment crucial de son existence où, peut-être, va se décider son éternité, est dans un *état de faiblesse spirituelle.* D'abord, à cause de la maladie elle-même. Il est déprimé physiquement, alors qu'il aurait besoin de toute sa présence d'esprit et de tous ses moyens. A cette dépression physique s'ajoutent des souffrances morales de toutes sortes : humiliation d'être à la charge des autres ; perspectives des séparations douloureuses qui vont peut-être s'imposer ; appréhension du jugement à venir ; crainte au sujet de sa vie passée. Ajoutez qu'en ces heures, peut-être décisives, le démon doit multiplier ses assauts. Tentation de désespoir : « Tu as trop péché, pas de pardon pour toi, pas de place ou ciel ! » — Tentation de blasphème : « Tu crois à l'amour de ton Dieu ? Regarde donc comme il te torture ! Qu'attends-tu pour te révolter ? » Vraiment, en quelle fâcheuse posture, en quelle terrible infériorité se trouve le pauvre malade pour affronter ce combat peut-être décisif ?

Cet état de débilité spirituelle est encore aggravé par toutes les traces que le péché originel et surtout les propres péchés actuels ont laissé dans ce malade : mauvaises habitudes contractées, impuissance de la volonté, répugnance à l'effort à tel point que le dégoût de la chute n'exclut peut-être pas le goût de la rechute : tant il est vrai que notre passé de pécheur entretient en nous « un penchant vers le mal et des difficultés pour faire le bien ».

Dans cette passe difficile et périlleuse, l'onction des malades va jouer son rôle de réconfort : n'est-ce pas le but principal pour lequel le Christ l'a instituée ? Elle va venir soulager et fortifier l'âme du malade en y excitant — comme l'a déclaré expressément le Concile de Trente, — une grande confiance en la miséricorde divine.

C'est ce que signifie, à la perfection, le symbolisme de l'huile sainte avec laquelle se font les onctions. A l'époque où le sacrement a été institué, l'huile servait à *éclairer.* L'onction des malades fait luire à leurs yeux les clartés de la foi et de l'espérance.

L'huile, également, *adoucit et fortifie.* L'onction des malades allège les peines et donne la force de résister à l'empire redoutable de Satan ; de surmonter les souffrances physiques et morales. Que de fois j'ai vu les saintes onctions rendre aux facultés du malade leur vigueur originelle parce qu'elles le faisaient participer à la puissance victorieuse du Christ sur le péché et sur la mort ! Parce qu'elle était revêtue de la force même du Christ, cette âme restait inébranlable, paisible, confiante malgré les attaques redoublées du démon qui voulait l'arracher à son Dieu.

Comprenez-vous, dès lors, combien vous seriez criminels au regard de Dieu si, par votre faute, vos chers malades étaient privés du soutien spirituel que le Christ a prévu spécialement pour eux ? J'en suis convaincu, mieux instruits, désormais vous ferez tout votre possible pour que votre malade reçoive ce réconfort spirituel en pleine lucidité. Bien mieux : puisque les grâces reçues sont en proportion des dispositions du malade au moment de la réception du sacrement, vous l'aiderez à réveiller ou à intensifier sa foi, à s'abandonner à la volonté divine dans un acte d'amour parfait.

### II. — *Purification*

Avec un réconfort spirituel, l'onction des malades leur apporte aussi une *purification.*

D'abord, dans des cas bien déterminés, elle leur procure le *pardon de leurs fautes graves,* par exemple, lorsque la maladie rend la confession impossible ; lorsque le malade a perdu connaissance ; ou encore lorsqu'il se croit en état de grâce alors que, de fait, il se trouve en état de péché mortel.

A plus forte raison, elle peut aussi les *délivrer des fautes vénielles* qui chargeraient encore leur conscience. Dans ces deux cas, le sacrement des malades *supplée exceptionnellement le sacrement de Pénitence* conformément aux paroles prononcées par le prêtre. Encore faut-il que le malade ait une contrition suffisante.

Mais l'œuvre propre de l'onction des malades est *d'achever l'œuvre de purification commencée dans le sacrement de Pénitence,* en remettant la peine temporelle que cet homme peut encore avoir à acquitter. Et ainsi, ce sacrement établissant l'homme dans une sainteté sans tache, prépare l'âme à l'entrée immédiate dans la gloire du ciel. Même après une vie de péché, le chrétien qui reçoit avec les dispositions requises l'onction des malades s'en va tout droit au paradis sans passer par le purgatoire. Selon les Pères et les Docteurs unanimes de l'Eglise, selon l'enseignement même du Concile de Trente, l'onction des malades est, en effet, « la consommation » de l'œuvre purificatrice du Christ : plus de trace de péché, tout est pardonné et purifié. Dès lors, quelle immense consolation pour un chrétien, m. f., de recevoir un sacrement capable de lui assurer l'entrée immédiate au ciel, si jamais l'évolution de sa maladie devait le conduire à la mort !

Mais là encore, cette rémission de la dette se fera dans la mesure des dispositions convenables. Si donc, le malade a été administré au plus tôt, en pleine lucidité ; si on a eu soin de l'aider à donner une valeur satisfactoire à toutes ses souffrances en les acceptant

et en les offrant généreusement ; à intensifier son repentir, on favorisera au maximum l'efficacité du sacrement. Encore faut-il que nous prenions bien conscience que cette remise totale de la peine exige des dispositions *parfaites.* Aussi, même si le défunt a été administré, l'Eglise veut que l'on continue à prier pour lui, à offrir la sainte messe à son intention, à lui appliquer des indulgences.

III. — *Rétablissement possible*

Enfin, l'onction des malades peut leur apporter un *rétablissement.* A côté de l'effet spirituel, il y a un effet corporel qui se traduit par un soulagement ; souvent, plus souvent qu'on ne le croit, par la guérison. Le Concile de Trente mentionne explicitement cet effet corporel et, comme je vous l'ai déjà signalé, les belles prières de la consécration de l'huile sainte comme celles qui encadrent les onctions ne parlent que de guérison. En cas de rétablissement, il ne s'agit pas d'un miracle. Non, le sacrement des malades n'opère pas du tout d'une façon miraculeuse. Mais, *indirectement,* le réconfort spirituel, effet principal du sacrement, assure un meilleur moral qui influe sur le physique ; de plus, *directement,* l'onction des malades rend la santé en aidant les causes naturelles. Là, Dieu peut agir de diverses manières, il peut influencer ceux qui soignent le malade en faisant en sorte, par exemple, que le médecin arrive assez tôt, porte un diagnostic exact, indique les remèdes efficaces. Il peut agir aussi sur le malade lui-même en soutenant ses énergies, en renforçant son espoir de guérison, ses capacités de réaction, en assurant un sommeil réparateur, etc...

Mais, si nous voulons espérer une amélioration, il faut qu'il reste encore des chances de guérison. Encore une fois, l'intervention divine n'est pas un miracle au sens strict : ce n'est pas un effet extraordinaire. qui dépasse les forces de la nature. Aussi bien, le sacrement doit-il être administré tant que, naturellement parlant, le médecin a encore espoir de sauver le malade. Après, c'est trop tard ; attendre alors une amélioration, c'est réclamer un miracle. Raison de plus pour appeler le prêtre le plus tôt possible. Alors, il ne vous restera plus, pour favoriser l'efficacité corporelle du sacrement, qu'à exciter chez votre malade une foi intense en cette efficacité, un repentir sincère des péchés passés et un ferme-propos non moins sincère d'utiliser le sursis de sa vie pour le salut de son âme. Car Dieu ne produit la guérison que si elle doit être profitable à l'âme : si ce prolongement de vie est utile au malade pour mieux préparer sa rencontre avec Dieu. Si, bien au contraire, Dieu prévoit que le malade abusera de son retour à la santé pour se damner, il laissera suivre à la maladie son cours fatal.

D'ailleurs, l'onction des malades ne peut nous délivrer pour toujours de la maladie et de la mort. La mort est un seuil que nous franchirons tous, même si le sacrement des malades nous a plusieurs fois rendu la santé. Ce n'est qu'au dernier Jour, lorsque Dieu ressuscitera nos corps, que, dans une harmonie parfaite, notre corps et notre âme recevront une santé plénière et inaliénable. Le sacrement des malades, si beau soit-il, n'est qu'un signe visible, une annonce, et comme une première ébauche de ce que Dieu fera pour nous à la fin des temps.

* *

Ayez donc une grande estime pour l'onction des malades. Dites-vous bien que, reçue avec toutes les dispositions requises, elle leur apporte la sécurité totale.

Vous ne pouvez témoigner à vos parents et à vos amis plus d'intérêt et plus d'amour qu'en leur assurant dans leur maladie le Sacrement que j'appellerai — pour synthétiser tous les effets que je vous ai décrit — le *Sacrement de l'Espérance. Amen.*

---

## PASTORALE DES SACREMENTS SELON LE DIRECTOIRE

### XXI

#### LA CONFIRMATION : SA MISE EN VALEUR

La coutume s'était établie en France de donner la Confirmation à la suite ou au moment de la Communion solennelle ; l'accent était mis nettement sur la Communion : préparation longue et minutieuse, belles cérémonies, fête de famille, etc. Mais pour la Confirmation, un cérémonial des plus simples, en l'absence des parents, dans une église souvent étrangère, relevé seulement par la présence de l'évêque. Ajoutons à cela la triste mentalité de beaucoup de parents, pressés de voir leur enfant retrouver sa liberté ; il n'en fallait pas plus pour que aussitôt reçu, ce sacrement qui devait inaugurer une vie chrétienne personnelle, soit une affaire définitivement classée et de suite oubliée. Il pourrait en être autrement désormais.

I

En effet, le sacrement de Confirmation sera donné dès l'âge de raison, c.-à-d. aux environs de la Communion dite privée. Les enfants y seront préparés par « une catéchèse spéciale » demande le *Directoire ;* et l'on voit assez bien le thème de pareille retraite : le rapprochement entre le baptême qui nous a faits enfants de Dieu, la communion qui nous unit au Christ et le St-Esprit qui nous est donné par la Confirmation. Divine trilogie qui met le jeune chrétien à même de vivre dans la grâce, d'une vie surnaturelle et divine.

On devine aisément quels seront les bienfaits d'une telle mesure. Placé à l'éveil de la raison, le sacrement apparaîtra mieux à l'enfant comme une initiation, et comme un engagement ; il bénéficiera, à l'égal de la Communion, d'une fraîcheur d'âme et d'une confiance, d'une ouverture de l'esprit et du cœur, qui ne se trouvent pas toujours aux environs de la douzième année ; il s'intégrera dans le catéchisme : puisqu'il suivra la communion dite privée, laquelle suppose déjà une formation et une instruction catéchistique ; et que plusieurs années sépareront encore l'enfant de sa Communion solennelle.

A l'inverse, le sacrement aura une influence bienfaisante sur le catéchisme : les dons du St-Esprit aideront son esprit à comprendre les vérités, son cœur à s'ouvrir à l'amour de Dieu, sa volonté à s'enraciner dans le bien et les habitudes chrétiennes. Les catéchistes seront invités, pour rester dans cette ligne, à mettre davantage l'accent sur la vie que sur